

# Chronique de criminologie

## Les cités sociales : efficacité collective, densité des liens sociaux et perception des désordres. Enquête exploratoire en région liégeoise

### 1. Introduction

Le lien entre la criminalité ou la délinquance et les espaces constitue un des thèmes phares des études en criminologie. Si celles-ci sont situées au cœur des approches s'intéressant aux facteurs structurels liés à l'apparition de la criminalité et, par conséquent, aux explications macrosociales, la prise en compte de la question de l'environnement dépasse l'opposition classique macro/micro-analytique. Elle constitue de ce fait aussi, à l'heure actuelle, un objet d'étude pour les chercheurs qui se centrent sur les approches individuelles, notamment celles relatives au passage à l'acte. Ainsi Wikström résume : « Il ne peut y avoir d'explication adéquate de l'action (criminelle) sans prendre en considération l'interaction entre la personne et l'environnement. L'environnement n'agit pas. Les gens agissent. [...] Les gens agissent en réponse à des paramètres (qui composent des parties de l'environnement qu'ils expérimentent directement) »<sup>1</sup>.

Depuis l'essor de l'urbanisation, la question de la distribution spatiale de la criminalité constitue un objet d'étude cher aux criminologues<sup>2</sup>. Les développements théoriques autour du constat de l'existence de lieux concentrant un taux de criminalité spécifique ont constitué le cœur des recherches développées par l'École de Chicago, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Les désavantages liés à la vie urbaine comme l'anonymat, la compétition, les contacts secondaires, le manque de contrôle social informel, et par conséquent, le manque de cohésion sociale<sup>4</sup> deviennent rapidement des sources d'explications pour rendre compte du taux élevé de criminalité en milieu urbain. Park, dans sa contribution pionnière *The City: Suggestions for the investigation of human behavior in the urban environment*<sup>5</sup>, propose une interprétation plus globale de l'impact des changements sociétaux intervenus suite

1 P. WIKSTRÖM, D. OBERWITTLER, K. TREIBER et B. HARDIE, *Breaking rules: the social and situational dynamics of young people's urban crime*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 9.

2 D. SZABO, « L'étude de la société urbaine. Synthèse de recherches », *Bulletin de l'Institut de recherches économiques et sociales*, n° 7, 1953, pp. 599-669.

3 W. HARDYNS et L. PAUWELS, « The Chicago School and Criminology », in R. TRIPPLETT (dir.), *The Wiley Handbook of the History and Philosophy of Criminology*, Hoboken, Wiley-Blackwell, 2018, pp. 123-139.

4 L. WIRTH, « Urbanism as a Way of Life », *American Journal of Sociology*, n° 44, 1938/1, pp. 1-24. Pour une application actuelle de ceux-ci, voir notamment A. OKULICZ-KOZARYN et J. MAZELIS, « Urbanism and happiness: A test of Wirth's theory of urban life », *Urban Studies*, n° 55, 2018/2, pp. 349-364.

5 R. PARK, « The City: Suggestions for the investigation of human behavior in the city environment », *American Journal of Sociology*, XX, 1915/5, pp. 577-612.

à la révolution industrielle et aux « transformations corrélatives des formes de contrôle social »<sup>6</sup>. Dans cette perspective, les niveaux de criminalité et de déviance caractérisant un lieu deviennent intimement liés à la présence de *désorganisation sociale*. Celle-ci est alors définie comme la conséquence de l'incapacité d'une communauté à créer des valeurs communes et à régler les problèmes de ceux qui la composent. Cette défaillance mène à l'effondrement du contrôle social, qui à son tour engendre le « désordre » dont le crime est l'une des expressions possibles<sup>7</sup>. Très vite, les travaux de Shaw et McKay permettront de valider empiriquement le constat d'une distribution spécifique de la criminalité dans des lieux marqués par des facteurs de *privation économique* (ou désavantages) (tels que le taux d'inactivité, des revenus bas, des loyers bas, etc.) qu'ils associent à l'existence d'une désorganisation sociale<sup>8</sup>. Malgré l'effervescence intellectuelle autour de ces résultats, la *théorie de la désorganisation sociale* se voit, au tournant des années 1950, vivement critiquée par la sphère scientifique au point d'être mise de côté jusqu'au début des années 1980<sup>9</sup>. À cette époque, « la forte concentration de la criminalité, de la victimisation et de la peur de la criminalité dans les grandes villes, en particulier dans les centres-villes et les quartiers adjacents, combinée à une importante fuite urbaine, a redirigé l'attention sur les inégalités et l'insécurité urbaines »<sup>10</sup>. La notion de *dangerous places* revient au centre de la recherche criminologique qui remet à l'honneur la désorganisation sociale comme cadre théorique au sein duquel l'attention se focalise sur le contrôle social informel, les opportunités criminelles et la concentration spatiale d'activités criminelles spécifiques<sup>11</sup>. L'enrichissement théorique engendré par l'intégration de nouvelles perspectives telles que la théorie des activités routinières, le modèle des « *Broken Windows* » et leur lien avec le contrôle social<sup>12</sup> vont former un nouveau terrain pour les recherches à venir et seront à la base de l'instauration de stratégies locales de gestion de l'espace

6 J.-M. CHAPOULIE, *La Tradition sociologique de Chicago (1892-1961)*, Paris, Seuil, 2001, p. 257.

7 A. BRAGA et R. CLARKE, « Explaining High-Risk Concentrations of Crime in the City: Social Disorganization, Crime Opportunities, and Important Next Steps », *The Journal of Research in Crime and Delinquency*, n° 51, 2014/4, pp. 480-498.

8 C. SHAW et H. MCKAY, *Juvenile delinquency and Urban areas: a Study of Rates of Delinquents in Relation to Differential Characteristics of Local Communities in American Cities*, Chicago, University of Chicago Press [1942], 1969, 2<sup>e</sup> éd. ; cité par A. COULON, *L'École de Chicago*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 68.

9 Les critiques concernent notamment le manque de prise en considération du rôle des politiques urbanistiques dans l'approche écologique, la difficulté de délimitation des « communautés ou des quartiers », les biais liés à l'utilisation de statistiques policières (notamment au niveau de l'impact des pratiques policières dans la détection – certains quartiers « défavorisés » faisant l'objet d'un contrôle policier intense ; voir notamment J. BYRNE et R. SAMPSON, *The Social Ecology of Crime*, New York, Springer, 1986), la difficulté de mesure et d'opérationnalisation de la théorie, les difficultés liées à la transposition de connaissances liées à des données agrégées (par exemple le taux de criminalité) à un niveau individuel, ou encore les hypothèses normatives associées (par exemple, l'hypothèse qu'un consensus existe au sein du quartier concernant le crime et la façon dont celui-ci doit être contrôlé). Ces critiques ont fait l'objet d'un traitement détaillé dans R. BURSİK, « Social Disorganization and Theories of Crime and Delinquency: Problems and Prospects », *Criminology*, n° 26, 1988/4, pp. 519-552.

10 W. HARDYNS et L. PAUWELS, « The Chicago School and Criminology », *op. cit.*, p. 133.

11 *Ibid.*

12 A. PISCITELLI et S. DOHERTY, « Connecting Social Disorganization to Broken Windows and Routine Activities », *The Canadian Geographer*, n° 62, 2018/4, pp. 589-596.

urbain, telle que l'illustre la politique de « tolérance zéro » new-yorkaise<sup>13</sup>. L'évolution des techniques statistiques et leur introduction dans les sciences sociales ont également permis de réaliser des analyses multivariées et ont ouvert la voie à de nombreuses recherches quantitatives. Celles-ci ont alors permis de démontrer de manière statistiquement significative la consistance de l'association positive entre le taux de criminalité et la privation économique ou encore les inégalités économiques<sup>14</sup>, renvoyant à la question de la concentration de certaines formes de criminalité et de déviance dans des lieux singuliers, plus spécifiquement des quartiers, notamment les fameux « ghettos » des grandes villes américaines.

Sampson, dans sa contribution à l'ouvrage *The Explanation of Crime*<sup>15</sup>, revient sur la manière dont l'environnement, et plus précisément les contextes socio-géographiques particuliers (les « quartiers »), revêt une importance déterminante dans l'explication de la criminalité. En se basant sur les résultats mis en évidence par la recherche empirique, il pointe un ensemble d'éléments, démontrés de manière consistante, qui caractérisent les quartiers ou communautés auxquels sont associés des problèmes sociaux (désordres physiques et sociaux, mortalité infantile, abandon scolaire, maltraitance d'enfants, etc.) en ce compris des taux de criminalité élevés. Il cite pour ce faire la ségrégation socio-économique et raciale dont font l'objet certains quartiers « problématiques », qui se traduit par un regroupement d'individus présentant des caractéristiques socio-économiques et ethniques similaires dans des lieux spécifiques, « isolés » du reste de la ville. Ces quartiers présenteraient, de manière récurrente, une concentration (plus importante que d'autres quartiers ne reflétant pas cette configuration) d'un ensemble de problèmes sociaux.

Si l'on comprend l'engouement suscité outre-Atlantique pour l'étude de ces quartiers et communautés caractérisés par un regroupement des populations défavorisées et reproduisant spatialement les inégalités socio-démographiques et ethniques au sein de grandes villes américaines telles que New York ou Chicago, il existe un manque important de données relatives à l'étude de tels lieux en dehors des États-Unis, et plus encore en dehors des grandes métropoles qui les caractérisent.

La contribution présentée a pour objet de revenir, dans un premier temps, sur la littérature s'intéressant aux enjeux liés à des environnements donnés – les quartiers ou les communautés – au niveau de la criminalité et des désordres qui s'y manifestent. Elle s'intéressera ensuite à la manière dont la Belgique, et surtout les

13 R. SAMPSON et S. RAUDENBUSH, « Systematic Social Observation of Public Spaces: A New Look at Disorder in Urban Neighborhoods », *American Journal of Sociology*, n° 105, 1999/3, pp. 603-651.

14 Un état de l'art de ces travaux est proposé par M. HOOGHE, B. VANHOUTTE, W. HARDYNS et T. BIRCAN, « Unemployment, Inequality, Poverty and Crime: Spatial Distribution Patterns of Criminal Acts in Belgium », *British Journal of Criminology*, n° 51, 2011/1, pp. 2-4.

15 R. SAMPSON, « How does community context matter? Social mechanisms and the explanation of crime rates », in, P.-O. WIKSTRÖM et R. SAMPSON (dir.), *The Explanation of Crime: Context, Mechanisms and Development (Pathways in Crime)*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 32.

cités sociales qui y ont été construites, peut offrir un objet de recherche intéressant pour mobiliser ce type d'approche. En se référant à cette unité de recherche spécifique (la cité sociale, présente dans un pays caractérisé par moins de ségrégation sociale et économique, tel que la Belgique<sup>16</sup> et localisée non pas en milieu urbain mais en zone rurale), l'article proposé tente d'apporter des éléments de connaissance à un vide laissé par la littérature scientifique sur la question. L'étude, réalisée sur trois cités sociales<sup>17</sup>, offrira, à un niveau communautaire, une analyse descriptive des éléments propres à ces cités ainsi que, au niveau individuel cette fois, une analyse statistique des données issues d'une enquête quantitative menée auprès des habitants des trois cités. Cette analyse cherchera à mesurer les concepts propres à l'approche écologique des quartiers à savoir : la perception des désordres, l'efficacité collective et la densité des liens sociaux. Enfin, ces éléments empiriques feront l'objet d'une discussion relative à l'adéquation de ce type de démarche et à son applicabilité, à un autre contexte socio-culturel que celui dans lequel elle s'est déployée initialement (les États-Unis) et dans d'autres variantes d'urbanisation (le milieu rural).

## 2. Les études au niveau communautaire et les « effets de quartiers »<sup>18</sup>

Très peu d'informations sont disponibles concernant la distribution spatiale, à un niveau communautaire, de la criminalité en Belgique et moins encore dans des zones non urbaines. Les travaux effectués par Hooghe *et al.* sur les statistiques criminelles belges entre 2001 et 2006 ont néanmoins contribué à répondre à une partie de ces manquements<sup>19</sup>. L'étude qu'ils ont réalisée à l'échelle nationale sur les communes belges permet de souligner la transposabilité d'un ensemble de résultats mis en avant par la littérature anglo-saxonne à la situation belge<sup>20</sup>. En utilisant les facteurs explicatifs pointés par la littérature comme des prédicteurs importants du niveau de criminalité, ils mettent en avant une concentration du taux de criminalité plus importante au sein des zones urbaines. Ils démontrent également que les indicateurs permettant de mesurer la *privation économique* (le niveau de

16 Comme le rappellent Hooghe et Vanhoutte, « avec les pays scandinaves, la Belgique est un des pays du monde avec le niveau le plus bas d'inégalité des richesses ». M. HOOGHE et B. VANHOUTTE, « Subjective Well-Being and Social Capital in Belgian Communities. The Impact of Community Characteristics on Subjective Well-Being Indicators in Belgium », *Social Indicators Research*, n° 100, 2011, p. 18.

17 Les auteurs ont décidé d'anonymiser la commune au sein de laquelle se trouvent les cités étudiées. Les noms de ces cités sont eux aussi fictifs.

18 Ces termes sont la traduction française usuellement employée pour faire référence aux *Neighborhood Mechanisms* décrits par Sampson (R. SAMPSON, « How does community context matter? », *op. cit.*).

19 M. HOOGHE, B. VANHOUTTE, W. HARDYNS, et T. BIRCAN, « Unemployment, Inequality, Poverty and Crime », *op. cit.*

20 Notons que l'étude postule également qu'en raison du système de protection sociale belge, il existerait une corrélation moins importante entre les inégalités salariales et les taux de criminalité et par conséquent part de l'hypothèse que la Belgique et les pays similaires en termes de protection sociale (notamment les pays scandinaves) pourraient être des cas particuliers par rapport à la littérature anglo-saxonne.

revenu, l'inégalité de revenu, l'absence d'emploi) sont tous reliés au taux de criminalité. Plus précisément, ils pointent que le facteur ayant le plus d'effet est celui du taux de non-emploi : « Dans les communes où le taux de non-emploi est élevé, les crimes contre les biens et les crimes violents sont plus fréquents, même en tenant compte de diverses autres caractéristiques au niveau communautaire »<sup>21</sup>. Leurs conclusions soulignent que : « En ce qui concerne les politiques publiques, la principale conclusion pourrait être que le chômage, en particulier, est fortement lié aux taux de criminalité. Des études communautaires spécifiques dans des communautés ou des quartiers où le taux de chômage est élevé pourraient être une méthode prometteuse pour élucider la question de savoir s'il existe effectivement un mécanisme de causalité entre le chômage et les taux de criminalité »<sup>22</sup>.

Cet intérêt porté par l'approche écologique sur l'analyse du niveau non pas national, régional mais bien communautaire va en outre subir une influence importante de la part de travaux de sociologues, politologues et philosophes dont Bourdieu, Coleman et Putman<sup>23</sup>, considérés aujourd'hui comme les pionniers de la construction du cadre théorique du capital social. Ce cadre théorique souligne l'importance des liens sociaux en tant que sources de capital humain pour les communautés et les individus qui les composent. La *théorie du capital social* est considérée aujourd'hui comme l'un des développements les plus importants des sciences sociales au cours des trente dernières années, au sens large, et, plus spécifiquement, des approches s'intéressant à l'étude des quartiers et des communautés. Dans la lignée des réflexions sur le capital social, Sampson et ses collègues développent la *théorie de l'efficacité collective* de la communauté, qui exerce une influence majeure sur l'étude de la criminalité, du sentiment d'insécurité, de la victimisation<sup>24</sup>. Les résultats issus des études menées dans ce domaine tendent à démontrer que les effets contextuels des quartiers les plus intenses ont trait aux liens qu'ils entretiennent avec la peur du crime et la peur de victimisation au sein de ces quartiers<sup>25</sup>. La théorie de l'efficacité collective souligne l'importance pour une communauté d'être capable de résoudre des problèmes communément identifiés, tels que ceux relatifs à la criminalité et à la sécurité. Cette théorie, développée par Sampson, est issue de la fusion de deux référents théoriques – le concept de capital social que l'on doit aux travaux de Coleman<sup>26</sup> et celui de l'efficacité collective développée par Bandura<sup>27</sup> –, pour rendre compte de la manière dont

21 M. HOOGHE *et al.* « Unemployment, Inequality, Poverty and Crime », *op. cit.*, p. 14.

22 *Ibid.*, p. 15.

23 W. HARDYNS et L. PAUWELS, « The Chicago School and Criminology », *op. cit.*

24 R. SAMPSON, S. RAUDENBUSH et F. EARLS, « Neighborhoods and Violent Crime: A Multilevel Study of Collective Efficacy », *Science*, n° 277, 1997, pp. 918-924.

25 W. HARDYNS et L. PAUWELS, « The Chicago School and Criminology », *op. cit.*, p. 20.

26 J. COLEMAN, « Social Capital in the Creation of Human Capital », *The American Journal of Sociology*, n° 94, 1988, pp. S95-S120. Pour une discussion autour du concept voy. aussi : S. PONTHEUX, « I. Coleman : les contours flous du capital social », in S. PONTHEUX (dir.), *Le capital social*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 7-22.

27 A. BANDURA, « Personal and collective efficacy in human adaptation and change », in J. ADAIR, D. BELANGER et K. DION (dir.), *Advances in psychological science*. Vol. 1. *Personal, social and cultural aspects*, Hove, Psychology Press, 1998, pp. 51-71. Pour une synthèse du concept, voy. : L. PIETRAN-

les membres d'un quartier, d'un voisinage, exercent une forme de contrôle social (efficace), déterminante dans l'explication de la criminalité<sup>28</sup>. Par la focale mise sur la question du contrôle social, la théorie du capital social peut être considérée comme le prolongement des travaux réalisés sur la théorie de la désorganisation sociale.

Comme le soulignent Matsuada et Drakulich, « l'innovation faite par Sampson et ses collègues consiste à appliquer le concept d'efficacité collective pour décrire l'action intentionnelle/volontaire d'un quartier – plutôt que des croyances en l'efficacité d'un groupe, comme le spécifiait Bandura – à le relier au concept de capital social de Coleman et à obtenir des indicateurs opérationnels à partir d'enquêtes réalisées sur les quartiers »<sup>29</sup>. Dans cette perspective, Sampson *et al.* définissent l'efficacité collective comme « la capacité des résidents à contrôler les mécanismes et les signes visibles du désordre à un niveau groupal »<sup>30</sup>. Cette capacité est à mettre en parallèle avec les résultats issus de différentes recherches menées au niveau des quartiers qui ont souligné qu'un ensemble de faits, qu'il s'agisse de criminalité ou d'autres phénomènes, sont prédits par des éléments qui sont des caractéristiques « de quartier ». Ce qui signifie qu'il existe des éléments propres au quartier qui constituent des causes sous-jacentes à la criminalité<sup>31</sup>.

Un des points critiques dans les études menées en sciences sociales est relatif à la mesure de concepts abstraits et à la validation d'outils empiriques capables de fournir une mesure de ces concepts théoriques. C'est dans ce domaine que les travaux de Sampson vont avoir un impact considérable<sup>32</sup>. Sampson, en s'intéressant aux mécanismes sociaux à l'œuvre dans l'étude de la criminalité, et plus spécifiquement au lien unissant l'apparition de criminalité et de désordres à des lieux (quartiers) spécifiques, adopte une méthode appelée « *econometrics* »<sup>33</sup>. Cette méthode propose une procédure systématique afin de mesurer ce que les auteurs appellent les « *Neighborhood mechanisms* » ou « effets de quartier ». Sampson établit la présence de quatre éléments liés à ces communautés/quartiers qu'il est nécessaire d'étudier en termes de dynamiques, de processus sociaux propres aux quartiers, plutôt que de n'utiliser que des données statistiques, comme le taux d'inactivité dans un quartier. Les quatre processus qu'il cite sont relatifs à la densité du réseau social et des interactions, l'efficacité collective, les infrastructures organisationnelles et les activités routinières. La littérature a démontré que ces éléments sont corrélés aux taux de criminalité, représentés par les statistiques

---

TONI, « Collective Efficacy », in A. MICHALOS (dir.), *Encyclopedia of Quality of Life and Well-Being Research*, Dordrecht, Springer, 2014.

28 R. MATSUADA et K. DRAKULICH, « Measuring Collective Efficacy: A Multilevel Measurement Model for Nested Data », *Sociological Methods & Research*, n° 45, 2016/2, p. 193.

29 *Ibid.*

30 R. SAMPSON, S. RAUDENBUSH et F. EARLS, « Neighborhoods and Violent Crime », *op. cit.*, p. 918.

31 R. SAMPSON, « How does community context matter? », *op. cit.*

32 R. MATSUADA et K. DRAKULICH, « Measuring Collective Efficacy », *op. cit.*

33 R. SAMPSON, « How does community context matter? », *op. cit.*

policières (par exemple le taux d'homicides, de vols, d'agressions) et les enquêtes de victimisation autorévélatrice<sup>34</sup>.

Premièrement, *la densité du réseau social et des interactions* est un des points d'attention liés au concept de capital social. Comme le rappelle Sampson, si l'efficacité collective d'une communauté ne peut être réduite à la question de la présence de liens sociaux, la présence de ceux-ci peut être considérée comme un mécanisme de protection important contre les désordres ou la criminalité grâce aux mécanismes d'échanges d'information ou encore d'imbrication des liens sociaux entre les individus qui fonctionnent comme un renforcement du contrôle social. À ce titre, les liens sociaux, notamment sous leur versant d'intégration informelle des individus, tentent de capturer les interactions, connexions et alliances pouvant exister au sein du voisinage<sup>35</sup>.

Deuxièmement, comme le mentionnent les lignes précédentes, Sampson insiste sur le fait qu'au-delà de l'étude des liens sociaux et des interactions, il est important de prendre en considération la volonté des résidents à intervenir au nom de la communauté, ce qu'il théorise sous les termes de *l'efficacité collective*. Pour lui, cette efficacité est aussi dépendante de la confiance mutuelle et des attentes partagées des résidents<sup>36, 37</sup>. Le principe fondamental derrière ce concept est celui du contrôle social informel (ou *child-centered*), qui est « le composant actif qui permet de traduire le capital social d'un quartier en un environnement sûr »<sup>38</sup>.

Troisièmement, *le fonctionnement d'infrastructures organisationnelles* fait référence à la qualité, la quantité et la diversité des institutions d'un quartier, particulièrement les associations civiques ou à but non lucratif (bibliothèques, services de garde d'enfants, installations médicales, etc.). Sampson reconnaît ainsi l'impact non seulement de la densité du tissu d'infrastructures organisationnelles sur la criminalité d'une communauté mais aussi, plus fondamentalement, de la participation des citoyens et de leur intégration à ce tissu<sup>39</sup>.

Quatrièmement, Sampson pointe l'importance de la prise en compte *des activités routinières*. À ce sujet, il souligne la pertinence d'interroger l'utilisation de l'espace et la répartition spatiales des activités quotidiennes sur la criminalité ; par exemple, l'emplacement des écoles, les types d'aménagements des lieux, l'accès à des services spécifiques, etc. La prise en considération de ces éléments permet alors de mieux envisager l'activité sociale d'un lieu, de déterminer ses usages et,

34 *Ibid.*

35 C. ROSS et S. JANG, « Neighborhood Disorder, Fear, and Mistrust: The Buffering Role of Social Ties with Neighbors », *American Journal of Community Psychology*, n° 28, 2000/4, pp. 401-420.

36 R. SAMPSON, « How does community context matter? », *op. cit.*

37 R. SAMPSON, S. RAUDENBUSH et F. EARLS, « Neighborhoods and Violent Crime », *op. cit.*

38 R. MATSUADA, K. DRAKULICH, « Measuring Collective Efficacy », *op. cit.*, p. 194.

39 J. MORENOFF, R. SAMPSON et S. RAUDENBUSH, « Neighborhood Inequality, Collective Efficacy, and the Spatial Dynamics of Urban Violence », *Criminology*, n° 39, 2001/3, pp. 517-560.

par conséquent, ce qui peut ou non constituer des opportunités déviantes ou criminelles<sup>40</sup>.

Comme le soulignent Hardyns et Pauwels<sup>41</sup>, les innovations tant théoriques qu'empiriques apparues au cours des dernières décennies, telles que celles relatives à l'étude des quartiers, ont permis de mieux comprendre la désorganisation sociale. Les criminologues contemporains se sont efforcés de traduire empiriquement les concepts classiques de « liens sociaux forts » et de « désorganisation sociale » en processus sociaux tels que la densité des réseaux, le capital social et l'efficacité collective, mettant ainsi l'accent sur les dimensions de l'organisation plutôt que sur la désorganisation.

Malgré ces avancées, la question de la dépendance de ces concepts et instruments à un contexte socio-culturel global (les États-Unis) et particulier (les ghettos) reste en suspens. La Belgique, comme les autres pays européens, possède bien entendu aussi son lot de quartiers déshérités et souvent fortement stigmatisés<sup>42</sup>. Que l'on pense à la question des banlieues françaises ou à certaines cités belges, cette question de la concentration, en un même endroit, d'une population défavorisée, est en réalité intimement liée à l'histoire du logement social.

## 2.1. La Belgique et ses cités sociales

Dans une contribution qui retrace la panique des Français à l'égard des quartiers populaires de la périphérie et de leur mutation en « ghettos » – quartiers que forment les « banlieues » françaises et leurs grands ensembles d'Habitations à Loyers Modérés (HLM) –, Wacquant revient sur l'inadéquation de l'assimilation de deux figures urbaines fondamentalement distinctes<sup>43</sup>. De manière limpide, il décrit les caractéristiques des ghettos noirs : « à l'instar du ghetto juif dans l'Europe de la Renaissance, le ghetto afro-américain contient exclusivement des Noirs et tend à envelopper l'ensemble du groupe sous l'effet d'une contrainte qui s'impose à tous ses membres, riches ou pauvres. [...] "une ville noire dans la blanche" » au sein de laquelle se développe un repli identitaire et une vie sociale autarcique dont la séparation du reste du corps social est volontaire et définitive<sup>44</sup>. L'histoire des banlieues françaises<sup>45</sup>, tout comme celle des cités belges<sup>46</sup>, puise quant à elle son origine dans la création de logements sociaux à destination des classes ouvrières

40 R. SAMPSON, « How does community context matter? », *op. cit.*

41 W. HARDYNS et L. PAUWELS, « The Chicago School and Criminology », *op. cit.*

42 Voir notamment la recherche de M. VAN SAN, « Des quartiers de mauvaise réputation. L'image de la criminalité dans deux quartiers en Belgique », *Déviante et Société*, n° 28, 2004/2, pp. 211-231.

43 L. WACQUANT, « Les banlieues populaires à l'heure de la marginalité avancée », *Les grands Dossiers des Sciences Humaines*, 4, 2006, pp. 30-33.

44 *Ibid.*, p. 30.

45 A. FOURCAULT, « Les banlieues populaires ont aussi une histoire », *Revue Projet*, n° 299, 2007, pp. 7-15.

46 M. SMETS, *L'avènement de la cité-jardin en Belgique. Histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930*, Bruxelles/Liège, Pierre Mardaga, 1977.



suite à la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle, ayant engendré une croissance démographique jamais observée auparavant, ainsi qu'un exode rural en faveur de villes en plein essor économique et technologique<sup>47,48</sup>. Il existe donc un parallélisme important entre les causes, mais aussi entre les fonctions devant alors être remplies par la création de logements sociaux belges et français. Ces fonctions seront alors envisagées, dans un premier temps, et outre la contrainte hygiéniste, comme un moyen de contrôler<sup>49</sup> ou encore de moraliser les populations les plus défavorisées, et en particulier la classe ouvrière<sup>50</sup>, fonctions qui par la suite se verront remplacées par les termes d'« adaptation » et d'« assimilation »<sup>51</sup>. Or cette stratification de classes constitue, au sein de l'Europe, le facteur majeur d'accès à ces groupes de logements sociaux<sup>52</sup>. « L'assignation dans un quartier de relégation sur le Vieux Continent s'opère prioritairement sur la base de la position de classe, renforcée ensuite par l'appartenance ethnoraciale ou ethnonationale. [...] les banlieues déshéritées sont foncièrement hétérogènes au plan démographique et culturel – elles renferment typiquement quatre douzaines de nationalités –, de sorte qu'elles ne produisent ni une identité collective unifiée ni un réseau parallèle d'institutions capables de subvenir aux besoins de leurs habitants. Enfin, quelle que soit leur origine, et en dépit de la discrimination au patronyme et à la couleur de peau, ces derniers s'échappent des cités déshéritées dès qu'ils accumulent le capital économique et culturel nécessaire pour grimper dans l'échelle des classes »<sup>53</sup>.

Bien que la situation belge diffère légèrement de ce constat, en ce que, dans certains quartiers, une homogénéité d'origine ethnonationale des habitants peut être constatée, notamment à Bruxelles avec des quartiers à forte population marocaine ou turque, ou encore dans certaines villes wallonnes, avec des quartiers majoritairement habités par une population d'origine italienne. Il n'en reste pas moins vrai que « tant les mécanismes qui ont conduit à la concentration de ces populations dans ces quartiers que le fait que les individus ont tendance à les quitter pour des lieux plus prestigieux dès qu'ils possèdent le capital nécessaire, montrent qu'il ne s'agit pas pour autant d'espaces comparables aux ghettos américains »<sup>54</sup>. La seconde distinction pouvant être opérée au niveau de la situation belge a trait aux

47 *Ibid.*

48 J. PUISSANT, « L'exemple belge : l'habitat privé, la maison individuelle l'emportent sur l'habitat collectif », *Revue du Nord*, n° 374, 2008/1, pp. 95-116.

49 On fait référence ici au rôle qu'ont joué les patrons des industries, belges et françaises, dans la création des premiers logements sociaux et les conflits qui en sont issus et ont par conséquent influencés les politiques belges en la matière. Voir à ce sujet notamment les travaux de J. PUISSANT.

50 J. PUISSANT, « L'exemple belge », *op. cit.*

51 L. WACQUANT, « Les banlieues populaires », *op. cit.*

52 Dès les premières enquêtes sociales réalisées par Ducpétiaux à Bruxelles, au milieu des années 1800, la question du logement est vue « à la fois comme un symptôme et une cause de la crise sociale, mais également comme un levier utile pour la combattre ». Ainsi, l'argumentaire développé par les défenseurs d'une amélioration du logement des classes populaires y voient un moyen de lutter contre la propagation des maladies, mais aussi l'immoralité de la classe ouvrière et le désordre social. J. PUISSANT, « L'exemple belge », *op. cit.*, p. 96.

53 L. WACQUANT, « Les banlieues populaires », *op. cit.*, p. 30.

54 P. HAMBYE, « Des banlieues au ghetto. La métaphore territoriale comme principe de division du monde social », *Cahier de sociolinguistique*, n° 13, 2008/1, p. 42.

choix urbanistiques relatifs à la construction de ces logements sociaux. En effet, à l'après-guerre, outre la reconstruction de villes sinistrées<sup>55</sup>, les pays européens sont également confrontés au baby-boom, à une reprise de croissance économique et, par là, à une augmentation de l'immigration tant rurale qu'étrangère<sup>56</sup>. Dans ce contexte, alors que la France opte pour la construction de grands ensembles sociaux (HLM), édifiant de nouvelles cités verticales<sup>57</sup>, la Belgique restera majoritairement ancrée dans l'idéal de la « cité-jardin »<sup>58</sup> et, troisième trait distinctif, tentera de favoriser l'accès à la propriété privée au détriment d'un patrimoine social commun<sup>59</sup>. Malgré quelques exceptions, l'idéal de la « cité-jardin » sera néanmoins vite transformé, en raison des contraintes financières, en « quartier-jardin » dont ce dernier se résume souvent à un petit potager<sup>60</sup> : « [qui] ressemble(nt) davantage à des quartiers résidentiels dont les équipements collectifs prévus à l'origine ne seront pas toujours réalisés »<sup>61</sup>. Enfin, il est important de souligner que la distribution spatiale de ces cités belges suit également un principe de dispersion géographique qui, s'il a souffert d'exceptions, est toujours d'application : « les autorités publiques tentent (actuellement) de disséminer le logement social partout dans la ville (dans les beaux quartiers y compris donc) plutôt que de le concentrer géographiquement (comme autrefois) dans des zones appelées dès lors à devenir des ghettos »<sup>62</sup>.

Cette politique a débouché sur un total de 104.857 logements gérés par des Sociétés de Logement de Service Public en Wallonie en 2019<sup>63,64</sup>. Si les politiques en matière de logement ont permis d'augmenter la qualité des conditions d'habitat, il ne faut pas oublier que ces cités sont à l'heure actuelle souvent caractérisées par la vétusté de leur bâti<sup>65</sup> et la concentration de ce que Wacquant nomme « une marginalité avancée »<sup>66</sup>.

- 
- 55 A. VAN LOO, « La cité-jardin, laboratoire du mouvement moderne en Belgique », in P. GIRARD et B. FAYOLLE-LUSSAC (dir.), *Cités, cités-jardins : une histoire européenne*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1996, pp. 33-51.
- 56 A. FOURCAULT, « Les banlieues populaires ont aussi une histoire », *op. cit.*, p. 11.
- 57 *Ibid.*
- 58 C'est-à-dire de petites habitations individuelles agrémentées de petits jardins, en périphérie de la ville. J. PUISSANT, « L'exemple belge », *op. cit.*
- 59 C. MOUGENOT, « Promoting the single-family house in Belgium: the social construction of model housing », *International Journal of Urban and Regional Research*, n° 12, 1988/4, pp. 531-549.
- 60 J. PUISSANT, « L'exemple belge », *op. cit.*
- 61 A. VAN LOO, « La cité-jardin, laboratoire du mouvement moderne en Belgique », *op. cit.*
- 62 N. BERNARD, « Les mutations du logement en région bruxelloise », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2008, p. 26.
- 63 Bien que l'on puisse louer ce choix politique, il ne doit néanmoins pas occulter le fait que l'ensemble de ces logements sociaux correspond à 20 % du parc locatif wallon et fait ainsi figurer la Belgique dans le bas du classement européen en matière de logements sociaux. En effet, les logements sociaux de pays voisins comme la France ou les Pays-Bas, représentent respectivement 45 % et 76 % du parc locatif national. J. PUISSANT, « L'exemple belge », *op. cit.*
- 64 M. PETERS, *Rapport d'activités 2020*, Société wallonne du Logement, 2020.
- 65 J. PUISSANT, « L'exemple belge », *op. cit.*
- 66 L. WACQUANT, « Les banlieues populaires », *op. cit.*

### 3. Objectifs de l'enquête

L'objectif de cet article est d'investiguer la manière dont des caractéristiques liées à des quartiers ou communautés spécifiques, ici les cités sociales, jouent un rôle dans la perception individuelle qu'ont les habitants des désordres physiques et sociaux présents sur leurs lieux de vie.

Ce travail a dans ce cadre l'ambition d'explorer empiriquement la transposition d'outils mobilisés par les études sur les quartiers auprès de trois cités sociales d'une commune en région liégeoise, la particularité de celles-ci étant qu'elles appartiennent à un milieu rural : la Cité des Muguets, la Cité des Lilas et la Cité des Roses. Les avantages de ce choix d'unité d'analyse résident en deux points : d'une part, les cités, contrairement aux quartiers d'une ville, bénéficient d'une délimitation spatiale stricte<sup>67</sup>. D'autre part, en raison de leur statut de logement social, les données propres à ces cités sont accessibles via les sociétés de logements qui les administrent<sup>68</sup>. Dans ce cadre, cette recherche poursuit trois buts :

- Premièrement, décrire la perception des désordres des habitants de ces cités et mesurer les concepts d'efficacité de quartier et de densité des liens sociaux au sein de celles-ci.
- Deuxièmement, éprouver la présence de différences observables entre les cités et tenter de les discuter en regard des caractéristiques propres à ces cités.
- Troisièmement, discuter de l'utilisation des outils liés à l'approche des quartiers dans notre contexte national et, plus spécifiquement, des perspectives qu'ils ouvrent en matière de recherche et de pratiques d'intervention.

### 4. Dispositif d'enquête

#### 4.1. Échantillon et méthode de récolte

La présente recherche a été menée au sein de trois cités sociales localisées au sein d'une même commune de la région liégeoise. L'enquête réalisée a donné lieu à une première phase exploratoire consistant en une série d'observations et d'entretiens informels avec les habitants des trois cités au cours des mois de juin et

67 Pour plus de détails sur les débats relatifs à la notion de quartier et de communauté, voir notamment R. SAMPSON, « How does community context matter? », *op. cit.*, p. 33-34.

68 En Belgique, les unités territoriales les plus petites sont les secteurs statistiques divisant les différentes communes. Ces différents secteurs constituent les unités statistiques territoriales utilisées par la DG Statistique lors des recensements de population. Elles correspondent à un découpage administratif du territoire et ne correspondent, de ce fait, pas nécessairement aux quartiers qui y prennent place. Dans ce sens, au niveau des cités sociales, le degré de précision des données pouvant être récoltées est nettement supérieur en raison de leur collecte par la société de logement qui les gère.

juillet 2021<sup>69</sup>. Cette approche a par la suite été complétée par la passation d'une enquête par questionnaire. La population d'enquête, étant limitée à 132 ménages, n'a pas donné lieu à la constitution d'un échantillon, la récolte a donc porté sur la population totale. Le recrutement des répondants s'est naturellement orienté vers la technique du « porte-à-porte ». Précédemment à la venue de l'enquêteur, les habitants étaient informés par un courrier postal de la mise en place de l'enquête. Sur l'ensemble des ménages, 78 ont accepté de participer à l'enquête, soit 59 % de la population<sup>70</sup>. Les répondants sont en majorité des femmes (78 %) avec une moyenne d'âge de 52 ans (SD=14.75)<sup>71</sup>.

La Cité des Muguets, la Cité des Roses et la Cité des Lilas sont situées au sein d'une commune rurale de la Province de Liège dépendant de l'arrondissement liégeois. Il s'agit d'une commune principalement dominée par des surfaces agricoles, des friches et des aires enherbées (75,6 % du territoire). Avec seulement 6,1 % de zones résidentielles, le caractère rural de la commune est prédominant<sup>72</sup>. D'un point de vue historique, les villages présents sur la commune datent pour la plupart du Moyen Âge. La principale activité économique tournait alors autour de l'agriculture avant de s'orienter vers l'exploitation du minerai de fer, au XV<sup>e</sup> siècle. Ces activités agricoles et de carrière resteront prédominantes jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Dès l'entrée dans le XX<sup>e</sup> siècle, la région se développe sur le plan touristique. À l'heure actuelle, l'emploi est majoritairement lié au secteur tertiaire (principalement l'aide socio-sanitaire, l'administration et l'Horeca), bien que les activités liées à l'extraction et à la construction soient toujours représentées. Les activités agricoles elles, ne constituent plus qu'une minorité du secteur de l'emploi (moins de 10 %) à l'heure actuelle<sup>73</sup>. Une des particularités de la commune tient à l'importance de son parc immobilier social. En effet, en 2012, un rapport de diagnostic sur la situation communale souligne que les logements sociaux occupent plus de 11 % du parc immobilier total et 42 % du parc locatif et abrite près de 13 % de la population. La moitié des logements sociaux a été construite avant les années 1970-1980, l'autre moitié datant de cette période. Ces logements sociaux se répartissent sur cinq sites : deux villages principaux et trois cités localisées dans de plus petits villages de la commune<sup>74</sup>.

69 Des observations exploratoires ont pris place dès le début du mois de juin pour donner lieu ensuite à 22 périodes d'observation systématique sur l'ensemble des trois cités.

70 L'enquêteur a réalisé pour chaque ménage 4 tentatives de prise de contact. Sur l'ensemble des ménages ayant été contacté, 24 ont refusé de participer à l'enquête (soit 18 %). 23 % des ménages restants n'ont pas été joignables au cours de la période de récolte (ce qui peut s'expliquer en partie par la période à laquelle celle-ci a été menée, à savoir les vacances d'été).

71 Pour plus de détails, voir *infra* le Tableau 4 : Synthèse des données sociodémographiques des répondants.

72 B. IPPERSIEL, *Schéma de structure communale. Diagnostic*, Institut de Conseil et d'Études en Développement Durable, 2012.

73 *Ibid.*

74 La Cité des Muguets et la Cité des Roses sont localisées dans le même village à 200 mètres l'une de l'autre. La Cité des Lilas se trouve quant à elle dans un autre village de la commune.

La *Cité des Mugnets* doit son nom à la couleur de ses maisons et en comparaison à la *Cité des Roses*, bâtie quelques centaines de mètres plus haut. La cité occupe une seule rue et est composée de blocs rectangulaires contenant chacun plusieurs habitations. La rue est une impasse de 300 mètres qui se divise ensuite en trois culs-de-sac. L'ensemble du complexe contient des blocs d'habitations et deux blocs de garages indépendants. Depuis la rue principale, on peut apercevoir les devantures dont certaines sont en retrait de la route : un petit rectangle de pelouse sépare le trottoir devant la maison du trottoir public. Au cours des observations, des signes de désordre physique<sup>75</sup> ont été constatés devant les maisons (vélos abandonnés, déchets, vieux meubles). Les habitations ne possèdent, pour la plupart, pas de garages. Ceux-ci se situent à l'entrée de la cité et forment deux rangées qui se font face. Cet endroit présente également des signes de désordre physique : des déchets et mauvaises herbes jonchent l'entrée des garages, la peinture des portes est délavée, un véhicule vandalisé gît sur le côté et des graffitis sont visibles à l'arrière des garages. Au cours d'observations menées sur le terrain, on apprendra également que c'est un endroit de rassemblement pour les jeunes, jugé problématique par plusieurs habitants. L'allée des garages donne accès à un chemin bétonné qui court le long des jardins des blocs du côté Nord. Ce chemin permet d'apercevoir des jardins pour la plupart mal entretenus : la végétation n'y est pas soignée, et certains jardins sont parsemés d'objets en tout genre (piscine gonflable, jouets pour enfants, déchets). Cette dernière allée est isolée du reste et donne un aspect désolé de par les déchets et les différents objets qui couvrent le sol. Près de la rue principale se trouve une petite plaine de jeux, composée d'une double balançoire et de modules pour enfants.

La *Cité des Roses* prend place le long d'une rue qui dessine une boucle. Les bâtiments sont en briques rouges et peuvent être divisés en deux catégories : les blocs comportant des maisons et les blocs comportant des appartements (un appartement au rez-de-chaussée et un appartement au premier étage). Les maisons possèdent un garage privatif intégré, ainsi qu'un jardin à l'avant et à l'arrière. Ces dernières sont composées d'un à deux étages. Concernant l'aspect du quartier, les espaces verts devant les maisons et à l'arrière de celles-ci sont entretenus : parterres, pots de fleurs et décorations en tout genre, ce qui donne au quartier un aspect particulièrement soigné. À l'arrière de la cité se trouvent trois blocs d'appartements et un bloc de garages. C'est à cet endroit que des signes de désordre physique ont été aperçus : une voiture démontée, des graffitis sur les garages, des meubles détériorés abandonnés. C'est également vers les habitants des appartements que les principales critiques se dirigent de la part de certains habitants. En effet, souvent appelés « les nouveaux arrivants », les habitants du fond sont fréquemment décrits par les autres habitants comme un public précarisé, voire problématique. Le quartier dispose également d'une plaine de jeux qui, hormis quelques graffitis, est bien entretenue.

75

Concernant la notion de désordres voy. *infra* le point 4. « Variables et mesures individuelles ».

La Cité des Lilas est la plus grande des trois cités. Les logements de la cité se trouvent de part et d'autre d'une route qui se divise en quatre culs-de-sac en forme de rond-point. L'architecture des habitations est répliquée de manière systématique : chaque habitation dispose d'un garage et communique généralement avec au moins une autre habitation. Les maisons ont soit un ou deux étages. Elles sont en retrait de quelques mètres par rapport à la route avec un espace vert en devanture. Ces espaces ne sont pas nécessairement entretenus, certains sont laissés à un état sauvage (herbes hautes, mauvaises herbes). Les culs-de-sac sont très différents en apparence. Deux d'entre eux sont bien entretenus et ont un aspect plaisant. Les deux autres montrent plusieurs signes de désordre physique, notamment des meubles abandonnés et des ferrailles<sup>76</sup>. La cité comprend également une Maison de Jeunes et une plaine de jeux, autour de laquelle gravitent les habitations. Celle-ci fait penser à une place de village et est l'endroit où l'activité humaine est la plus dense. C'est une facette qui distingue nettement cette cité des deux autres : la cité est de loin la plus animée et les interactions observées entre voisins sont nombreuses. Ce qui est également frappant est l'hétérogénéité des personnes observées : des jeunes gens autour d'une mobylette, des adultes attablés devant chez eux, un sexagénaire couché dans un transat sur sa terrasse avant, ou encore de nombreux enfants qui courent ou jouent à la plaine de jeux. Beaucoup de personnes observées se déplacent à pied, principalement des adolescents ou des jeunes adultes, ces déplacements s'accompagnant systématiquement d'un salut aux autres habitants croisés sur le chemin.

#### 4.2. Statistiques de quartiers

Comme le mentionnent les lignes précédentes, l'étude des quartiers mobilise traditionnellement un ensemble d'indicateurs, notamment relatifs à la privation économique, recueillis au niveau communautaire afin d'étudier leur potentielle association avec le taux de criminalité. Si le nombre limité de cas d'étude ne nous permet pas de recourir à une analyse statistique appropriée de ces données, l'analyse descriptive de celles-ci permet d'offrir, au-delà du niveau individuel, c'est-à-dire des données recueillies par notre enquête sur les habitants, un aperçu de la situation des environnements considérés, notamment au niveau des indices de privation économique et du taux de criminalité. Pour ce faire, les statistiques présentées offriront une image de la composition des ménages des cités, de la structure de leur population, des statistiques criminelles ou encore des données socio-économiques disponibles.

76 Michel, un ferrailleur a l'habitude de trier ce qu'il trouve sur les routes devant chez lui. À la suite des inondations, ce dernier avait amassé une quantité impressionnante d'électroménagers défectueux, qu'il triait à l'aide d'autres habitants de la cité. Cependant, aucun des voisins proches interviewés ne s'en plaint, décrivant au contraire une bonne entente. Michel se révèle, en effet, une personne amicale, qui n'hésite pas à inviter pour partager une boisson fraîche.

#### 4.2.1. Données de composition des ménages

Au total, les trois cités regroupent 376 personnes composant 132 ménages. Il est à noter que deux des trois cités sont composées à la fois de maisons et d'appartements. Les appartements de la Cité des Roses et de la Cité des Lilas sont des maisons dont le premier étage a été séparé du rez-de-chaussée. Dans les trois cités, plus de 70 % des logements sont des habitations avec deux chambres. Le nombre moyen de personnes par logement est de 2,67 pour la Cité des Muguets, 1,89 pour la Cité des Roses et 2,76 pour la Cité des Lilas.

Dans la Cité des Muguets, 46 % des ménages sont des familles monoparentales alors que la Cité des Roses abrite 51 % de personnes isolées. En ce qui concerne la Cité des Lilas, les catégories sont réparties de manière plus uniforme. Dans la Cité des Roses, 49 % des chefs de ménage sont des femmes. Ce pourcentage grimpe respectivement à 62 % et 64 % pour la Cité des Muguets et la Cité des Lilas.

La répartition des tranches d'âge dans les trois cités est un élément qui permet de les distinguer. En effet, la Cité des Roses se démarque par une présence deux fois moins importante de jeunes gens. On remarque que le taux de jeunes âgés entre 15 et 24 ans est de 8,82 %, contre 15,18 % et 17,86 % pour la Cité des Muguets et la Cité des Lilas<sup>77</sup>. Pour ces deux dernières, il est possible de constater un taux de jeunes plus élevé que sur l'ensemble de la commune (11,88 %)<sup>78</sup>.

#### 4.2.2. Données policières

Afin d'offrir une comparaison des trois cités, au niveau de la criminalité enregistrée mais également des plaintes émises par les habitants (appels téléphoniques à la police), nous avons calculé pour chaque quartier un taux de criminalité et un taux d'appels enregistrés<sup>79</sup>. Le taux de criminalité est calculé de la manière suivante :

$$CR_{it} = [a_{it}/u_{it}] * 100$$

Où  $CR$  représente le taux de criminalité,  $t$  l'année,  $i$  le quartier,  $a$  le nombre de crimes enregistré et  $u$  la population du quartier. Les données disponibles ne s'étalant que de 2016 à 2020, nous ne présenterons pas d'analyse de tendance mais un indice annuel propre à chaque cité étudiée et à l'entièreté de la commune<sup>80</sup>.

77 La synthèse des données démographiques relatives aux différentes cités provient des informations recueillies auprès de la société gérant les habitations sociales des trois cités étudiées.

78 Données 2020 recueillies sur le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie. <https://walstat.iweps.be/walstat-accueil.php>.

79 Le calcul de ce taux est basé sur la méthodologie employée par M. Hooghe *et al.*, « Unemployment, Inequality, Poverty and Crime », *op. cit.*

80 Les données brutes récoltées sont issues des statistiques policières officielles. [www.stat.policefederaale.be/statistiquescriminalite/](http://www.stat.policefederaale.be/statistiquescriminalite/).

La même démarche a été utilisée pour le nombre d'appels. Où  $AR$  représente le taux d'appels enregistrés,  $t$  l'année,  $i$  le quartier,  $b$  le nombre de crimes enregistré et  $u$  la population du quartier.

$$AR_{ti} = [b_{ti}/u_{ti}] * 100$$

Les données disponibles ne s'étalant que de 2017 à 2020, nous ne présenterons pas non plus d'analyse de tendance mais à nouveau un indice annuel propre à chaque cité étudiée.

**Tableau 1.** Synthèse des taux de criminalité et des appels à la police enregistrés

	$CR_{moy}^*$	$AR_{moy}^*$
COMMUNE	4.67	-
<i>Cité des Muguets</i>	13.04	28.80
<i>Cité des Lilas</i>	5.20	12.37
<i>Cité des Roses</i>	3.82	10.29

\*pour 100 habitants

Comme le laissent entrevoir ces données, le premier constat est relatif au taux deux fois plus élevé de criminalité répertoriée au sein de la Cité des Muguets par rapport aux deux autres cités. Il est également possible de souligner que si les taux de criminalité observés au sein de la Cité des Roses et de la Cité des Lilas sont comparables à celui observé sur l'entièreté de la commune, les données brutes permettent de souligner que les trois cités concentrent en moyenne 11,04 % de la criminalité répertoriée pour 6,97 % de la population communale.

### 4.3. Données socio-économiques

La population des cités en présence peut également être caractérisée en fonction de la situation socio-économique de ses habitants, notamment en regard des indices de privation économique. Les indicateurs repris ici s'intéressent au revenu par ménage, au taux de non-emploi des habitants et à l'écart des richesses entre les habitants de la cité.

Le revenu moyen par ménage sur la commune est de 29.903 €<sup>81</sup>, ce qui la situe dans les 25 % des communes les plus pauvres de Wallonie<sup>82</sup>. Le revenu moyen par ménage des cités a été calculé sur la base des informations déclarées à la société de logements sociaux qui gère les habitations des cités.

81 Données 2020 issues de <https://walstat.iweps.be/walstat-accueil.php>.

82 60<sup>e</sup> position/262 communes de Wallonie.



Le taux de non-emploi a été, pour sa part, calculé sur la base de la différence entre le nombre de travailleurs déclarés et le total des forces de travail (15 à 64 ans). Il est à noter que, quelle que soit la cité concernée, la majorité des chefs de ménage bénéficient d'un revenu de remplacement (allocations d'handicap, de chômage, revenu d'intégration sociale, pension) : 79 % dans le cas de la Cité des Muguets, 63 % pour la Cité des Lilas et 70 % pour la Cité des Roses.

L'inégalité des revenus est obtenue via le calcul de l'indice de Gini. Celui-ci permet de résumer en prenant le total des revenus d'une population donnée quelle part de ces richesses est attribuée à quelle proportion de la population. L'indice peut varier entre 0 et 1. La valeur de 0 indique que chaque personne de la population gagne exactement le même revenu alors qu'une valeur s'approchant du 1 signifierait qu'une personne gagne la totalité des revenus de la communauté envisagée<sup>83, 84</sup>. La formule utilisée pour calculer le coefficient Gini est la suivante :

$$G = \frac{\sum_{i=1}^{k-1} P_i Q_{i+1} - \sum_{i=1}^{k-1} P_{i+1} Q_i}{10000}$$

Où  $P_i$  représente les pourcentages cumulés des fréquences et  $Q_i$  les pourcentages cumulés du montant total de la variable ( $q_i$ ). Avec  $q_i = 100 \cdot \frac{x_i n_i}{\sum_{i=1}^k x_i n_i}$

**Tableau 2.** Synthèse des données policières et socio-économiques pour la commune et les différentes cités.

	CR <sub>moy</sub> *	AR <sub>moy</sub> *	Tx jeunes (2020)	Revenu par Ménage (2020)	Coeff. Gini (2020)	Tx non-emploi
COMMUNE	4.67	-	11.88%	29.903 €	-	38.1%
<i>Cité des Muguets</i>	13.04	28.80	15.18%	20.438 €	0.19	77.4%
<i>Cité des Lilas</i>	5.20	12.37	17.86%	20.740 €	0.23	74.8%
<i>Cité des Roses</i>	3.82	10.29	8.82%	20.940 €	0.21	66.6%

\*pour 100 habitants

L'analyse qualitative des données relatives aux caractéristiques socio-économiques des cités étudiées et des données policières permet de mettre en évidence différents constats. Au niveau des taux de criminalité, il est possible de souligner la particularité de la Cité des Muguets, qui se détache nettement des deux autres

83 A. STUART et J. ORD, *Kendall's Advanced Theory of Statistics*, 6th ed., London, Edward Arnold, 1994.

84 Notons que la Belgique est connue pour son faible coefficient de Gini, relatant un faible écart de richesse entre les membres de sa population. En 2019, les chiffres diffusés par la Fédération Wallonie Bruxelles indiquent un coefficient de Gini de 0.25 en Wallonie. [www.iweps.be/indicateur-statistique/coefficient-de-gini/](http://www.iweps.be/indicateur-statistique/coefficient-de-gini/).

cités avec un taux moyen de 13 délits répertoriés pour 100 habitants sur la période étudiée (2016-2020). Si ce taux est relativement faible, le ratio observable par rapport à la criminalité enregistrée sur l'ensemble de la commune est de 2.79 alors qu'il est de 1.11 pour la Cité des Lilas et de 0.82 pour la Cité des Roses. Les indices de privation économique mettent pour leur part en avant un revenu par ménage globalement inférieur pour chaque cité par rapport au revenu moyen de la commune. Ce constat est logique par rapport au statut spécifique des logements sociaux, destinés à une population à faible revenu. Il est en outre soutenu par des coefficients de Gini très faibles, rendant compte de l'homogénéité des ressources financières des habitants vivant au sein de ces quartiers. Le facteur le plus marquant par rapport aux données compilées concerne le taux de non-emploi, extrêmement élevé dans chaque cité considérée. Ici encore, la Cité des Muguets présente le taux le plus important avec plus de trois quarts des individus constituant les forces de travail qui sont sans emploi. Cette proportion est similaire pour les habitants de la Cité des Lilas et légèrement inférieure pour ceux de la Cité des Roses.

## 5. Variables et mesures individuelles<sup>85</sup>

### 5.1. La perception des désordres du quartier

L'approche écologique étudie traditionnellement deux facettes du « désordre » : le désordre social – qui concerne les comportements des habitants d'un quartier – et le désordre physique – qui concerne l'apparence du quartier<sup>86</sup>. La notion de désordre englobe donc le crime, qui est en réalité son expression la plus extrême et son indicateur le plus clair<sup>87</sup>, mais le dépasse puisqu'elle relate aussi tous les signes de déviance qui pourraient apparaître dans un lieu donné. Le désordre peut ainsi être défini par « les conditions et les activités, autant mineures et majeures, criminelles ou non, qui sont perçues par les habitants comme des signes de la défaillance du contrôle social »<sup>88</sup>.

La mesure du désordre au sein des quartiers visés par l'enquête se base sur l'évaluation qui en est faite par les personnes qui vivent au sein de ce quartier. Dès lors, à l'instar de Ross et Jang, l'utilisation des termes « désordres du quartier » dans les lignes qui suivent fait référence à ce qui est perçu et reporté comme tel par les habitants. De ce fait, cette évaluation est intrinsèquement subjective, puisque « pour décrire son quartier, une personne doit en être consciente et le percevoir, et deux personnes habitant le même quartier peuvent le décrire de manière quelque

85 Pour l'ensemble de l'enquête, les réponses « Ne sais pas » ont été codées dans la catégorie médiane « ni d'accord, ni pas d'accord ». Le score des échelles est calculé comme la moyenne des réponses obtenues.

86 C. ROSS et S. JANG, « Neighborhood Disorder, Fear, and Mistrust », *op. cit.* ; R. SAMPSON et S. RAUDENBUSH, « Systematic Social Observation of Public Spaces », *op. cit.*

87 C. ROSS et S. JANG, « Neighborhood Disorder, Fear, and Mistrust », *op. cit.*

88 *Ibid.*, p. 403.

peu différente. Néanmoins, toutes deux décrivent un lieu objectif ». Comme le rapportent ces auteurs, les corrélations entre la perception du désordre dans un quartier par ses résidents et les indicateurs objectifs de ces désordres varient de manière modérée à élevée<sup>89</sup>.

L'enquête menée sur la perception des désordres du quartier utilise une échelle composée de deux sous-échelles se rapportant respectivement à la perception des désordres physiques et à celle des désordres sociaux. La prise en compte de ces deux sous-échelles sous une même échelle « Perception des désordres » présente une consistance interne très élevée ( $\alpha=0.80$ ). Les deux sous-échelles sont liées avec un  $r=0.59$  ( $p<.001$ ).

### 5.1.1. Les désordres physiques

La mesure de la perception des désordres physiques se base sur une échelle de Likert à 5 points (pas du tout d'accord à tout à fait d'accord) et de 6 items directement issus de la recherche menée par Ross et Jang. Ces derniers se rapportent à la présence de graffiti, de bruit, d'aménagements détériorés, de déchets ou encore à la perception que l'individu a du bon entretien par les résidents du quartier de leur habitation (score inversé). Les scores obtenus sont ordonnés de façon qu'un score élevé révèle la présence de désordres physiques. Le score total est présenté sous forme d'une moyenne allant de 0 à 4<sup>90</sup>. La fiabilité de l'instrument est de  $\alpha=0.70$ , révélant une bonne consistance interne dans les réponses apportées<sup>91</sup>.

### 5.1.2. Les désordres sociaux

Les désordres sociaux sont quant à eux mesurés à l'aide d'une échelle construite à partir des items proposés par Matsueda et Drakulich<sup>92</sup> concernant l'observation de jeunes qui traînent dans les rues, manquent de respect aux adultes, font des graffitis, se battent. L'échelle de 4 items est une échelle de Likert sur 5 points, les scores obtenus sont présentés sous la forme d'une moyenne comprise entre 0 et 4. La fiabilité de l'instrument est bonne avec un  $\alpha=0.70$ .

89 « Perkins and Taylor (1996) find correlations ranging from a low of .20 between independent observations of young men hanging out on the streets and respondents' reports of physical disorder to a high of .76 between observations of residential physical disorder and respondents' reports of physical disorder. » *Ibid.*, p. 403.

90 Un score de 0 signifie l'absence de l'élément mesuré par la variable, un score de 4 reflète une présence maximale de l'élément mesuré.

91 Nous avons fixé le seuil de consistance interne aux dimensions étudiées à un  $\alpha > 0.60$  représentant une consistance interne modérée à élevée. J. WASSERMAN et B. BRACKEN, « Psychometric characteristics of assessment procedures », in J. GRAHAM et J. NAGLIERI (dir.), *Handbook of psychology: Assessment psychology*, Hoboken, Wiley, 2003, pp. 44-66.

92 R. MATSUEDA et K. DRAKULICH, « Measuring Collective Efficacy », *op. cit.*

## 5.2. Efficacité collective

Sampson *et al.* définissent l'efficacité collective comme la confiance mutuelle des résidents d'un quartier et leurs attentes concernant la volonté des autres habitants d'intervenir au nom de la communauté<sup>93</sup>. Pour ce faire, ils distinguent deux dimensions : le contrôle social informel, d'une part, et la cohésion sociale et la confiance mutuelle, d'autre part. Ces deux dimensions sont mesurées à l'aide de deux sous-échelles qui sont ensuite compilées pour former une seule échelle de l'efficacité collective. L'échelle globale possède une bonne fiabilité ( $\alpha=0.70$ ). La corrélation entre les deux sous-échelles est néanmoins modérée ( $r=0.33$  ;  $p<0.01$ ).

### 5.2.1. Le contrôle social informel

La dimension du contrôle social telle que définie par Sampson *et al.* est relative à l'existence d'une supervision à l'égard des enfants du quartier et du maintien de l'ordre public par les habitants. L'opérationnalisation de ce contrôle social informel (centré sur les enfants) est réalisée à l'aide d'une échelle de Likert à 5 points (pas du tout d'accord à tout à fait d'accord) comprenant 5 items<sup>94</sup>. Dans la présente contribution, la référence aux enfants a été élargie à celles des « jeunes ». Tout comme Matsueda et Drakulich, nous avons retiré le dernier item de l'échelle originale pour construire une échelle à 4 items<sup>95</sup>. Le score total est présenté comme la moyenne obtenue pour l'ensemble des items. Celui-ci se situe entre 0 et 4. La fiabilité de l'instrument est relativement bonne avec un  $\alpha=0.70$ .

### 5.2.2. La cohésion sociale et la confiance mutuelle

L'échelle relative à la cohésion sociale et à la confiance mutuelle est composée de 2 items (l'entente entre les habitants et la confiance des habitants) inspirés par les travaux menés par Sampson *et al.*<sup>96</sup>. Les répondants se voient demander à quel point ils sont d'accord avec deux affirmations : « Il existe une bonne entente entre les habitants du quartier » et « J'ai confiance en les habitants du quartier ». La consistance interne est modérée avec un  $\alpha=0.62$ .

## 5.3. La densité des liens sociaux : intégration informelle

Comme le précisent Ross et Jang, la densité des liens sociaux reflète deux dimensions distinctes : l'intégration informelle et l'intégration formelle des individus dans un quartier<sup>97</sup>. Ces deux types d'intégration font référence, respectivement,

93 R. SAMPSON, S. RAUDENBUSH et F. EARLS, « Neighborhoods and Violent Crime », *op. cit.*

94 *Ibid.*

95 Celui-ci est relatif à la présence d'un service de pompiers menacé par des coupes budgétaires.

96 R. SAMPSON, S. RAUDENBUSH et F. EARLS, « Neighborhoods and Violent Crime », *op. cit.*

97 C. ROSS et S. JANG, « Neighborhood Disorder, Fear, and Mistrust », *op. cit.*

aux liens sociaux qu'un individu entretient avec ses voisins et à une participation formelle aux organisations du quartier. Cette contribution portera sur la première de ces dimensions à savoir l'intégration informelle. Cette variable est mesurée à l'aide des items proposés par Ross et Jang et se rapporte au fait de rendre visite à ses voisins, discuter avec eux, avoir une relation d'entraide avec eux ou encore surveiller leurs maisons lorsqu'ils sont en voyage<sup>98</sup>. Ces 4 items ont été mesurés avec une échelle de 5 points allant de jamais à plusieurs fois par semaine. La fiabilité de l'instrument est correcte avec un  $\alpha=0.67$ .

## 6. Résultats

### 6.1. La perception des désordres

Les résultats issus de l'enquête sur la perception des désordres indiquent, de la part des résidents, une perception relativement restreinte de ceux-ci (Figure 1). La moyenne obtenue pour l'ensemble des désordres se situant à 1.32 (SD=0.78) tend à souligner le fait que les habitants des cités n'associent pas de désordres à leur quartier. Ce constat est néanmoins à nuancer si l'on s'intéresse à la comparaison entre les quartiers en présence. Une comparaison des moyennes permet en effet de mettre en évidence une différence significative dans les scores attribués entre chaque cité avec une taille d'effet importante ( $\omega^2=0.37$ )<sup>99,100</sup>.

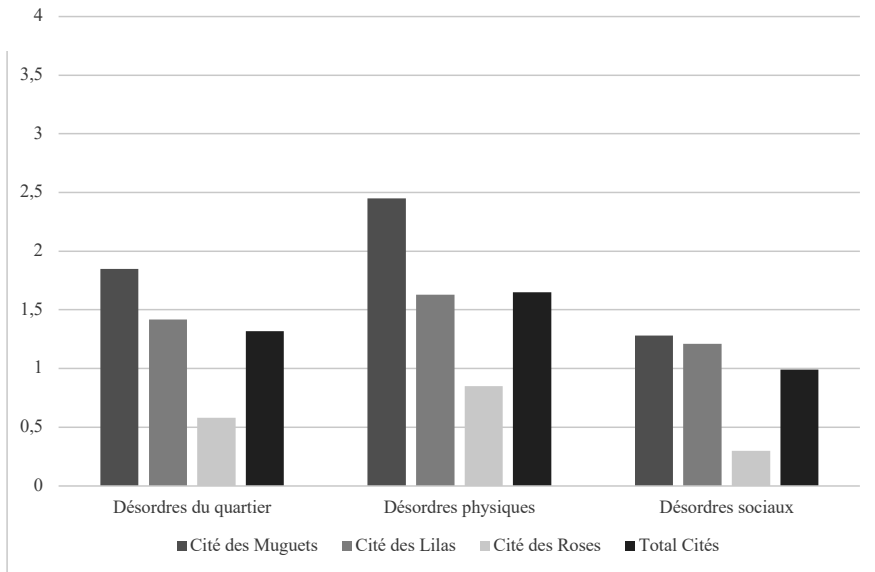
La faible perception des désordres s'applique en outre avec d'autant plus d'intensité aux désordres sociaux (M=0.99 ; SD=0.78) qu'aux désordres physiques (M=1.65 ; SD=0.98). De manière spécifique, il est possible de constater que les éléments les plus préoccupants pour les répondants semblent être liés, au niveau physique, à la vétusté des bâtiments, au bruit et à la présence de déchets, et au niveau social, au manque de respect dont pourraient faire preuve les jeunes à l'égard des adultes (Tableau 3). Il est important de rappeler que ces éléments doivent néanmoins être lus à l'aune de la relativement faible moyenne qui leur est assignée (<2), à savoir que les répondants ne les considèrent pas comme présents sur leur lieu de vie.

98 Seul l'item relatif au fait de les conduire quelque part ne fut pas intégré.

99 Levene (F=0.763 ; p=0.470) ; Kruskal Wallis (Statistic = 31.38; p<.001); Dunn's Post Hoc ( $p_{\text{holm}} <.001$ ).

100 En nous basant sur les normes de Cohen pour lesquelles  $\omega^2 = 0.01$  = effet de petite taille ;  $\omega^2 = 0.06$  = effet de taille moyenne ;  $\omega^2 = 0.14$  = effet de grande taille. J. COHEN, *Statistical power analysis for the behavioural sciences*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates, 1988.

**Figure 1.** Moyenne des scores de désordres du quartier, perception des désordres physiques et observation de désordres sociaux par cité (de 0 à 4).



Les différences significatives entre les cités apparaissent également au niveau des désordres physiques<sup>101</sup>, avec une taille d'effet importante ( $\omega^2=0.34$ ). On constate ainsi que les habitants de la Cité des Muguets perçoivent davantage de désordres physiques ( $M=2.45$  ;  $SD=0.87$ ) que ceux de la Cité des Lilas ( $M=1.63$  ;  $SD=0.71$ ) ou encore de la Cité des Roses ( $M=0.85$  ;  $SD=0.71$ ).

Plus encore, la comparaison des moyennes pour chaque type de désordre physique visé permet de souligner d'importantes différences au niveau de la Cité des Muguets, pour laquelle les moyennes de scores relatives à la présence de déchets et la vétusté des bâtiments sont égales ou supérieures à 3 sur une échelle dont le maximum est de 4 points ( $M=3.00$  ;  $SD=1.60$ <sup>102</sup> et  $M=3.18$  ;  $SD=1.33$ <sup>103</sup>), par rapport aux deux autres cités dont le score moyen est égal ou inférieur à 1.50.

La même différence existe pour l'observation de désordres sociaux. On constate dans ce cas que les habitants de la Cité des Muguets sont à nouveau ceux qui attribuent le score le plus élevé à ce type de faits ( $M=1.28$  ;  $SD=0.70$ ), suivis de près par ceux de la Cité des Lilas ( $M=1.21$  ;  $SD=0.69$ ) et enfin, l'apparition d'une moyenne quasiment nulle pour la Cité des Roses ( $M=0.30$  ;  $SD=0.56$ ). Les résul-

101 Kruskal-Wallis : Statistic 26.98 ;  $p<0.001$ ) ; Le test de Levene permet de conclure à l'homogénéité des variances ( $F=0.737$  ;  $p=0.482$ ). Les différences entre chaque groupe sont significatives à  $p<0.001$ .

102 Levene ( $F=2.287$  ;  $p=0.109$ ) Kruskal-Wallis (Statistic = 16.78 ;  $p<0.001$ ) ;  $\omega^2 = 0.19$ .

103 Levene ( $F=1.449$  ;  $p=0.241$ ) Kruskal-Wallis (Statistic = 21.71 ;  $p<0.001$ ) ;  $\omega^2 = 0.23$ .

tats d'une comparaison entre les groupes soulignent que si la différence observée entre les deux premières cités n'est pas significative, elle l'est par contre entre chacune d'elle et la Cité des Roses ( $p_{\text{holm}} < .001$ )<sup>104</sup>.

Ici encore, il est possible, en s'intéressant isolément à chaque forme de déviance observée, de constater que les moyennes les plus élevées sont systématiquement rapportées par les habitants de la Cité des Muguets, bien que les répondants de la Cité des Lilas fassent état de moyennes qui, quoique légèrement inférieures, reflètent les mêmes niveaux d'observation<sup>105</sup>. L'observation des deux formes de déviance les plus accrues pour la Cité des Muguets est relative aux jeunes qui traînent en rue ( $M=2.00$  ;  $SD=1.15$ <sup>106</sup>) et aux jeunes qui manquent de respect à leurs aînés ( $M=2.10$  ;  $SD=1.29$ <sup>107</sup>)<sup>108</sup>.

## 6.2. L'efficacité collective

Comme le souligne la moyenne obtenue pour l'efficacité collective ( $M=1.81$  ;  $SD=0.83$ ), les répondants semblent révéler que celle-ci est relativement faible au sein de leur lieu de vie (Tableau 3). Si l'on s'intéresse à nouveau à la variation pouvant être observée selon les quartiers considérés, il est néanmoins possible de souligner des différences de moyennes significatives entre chaque cité<sup>109</sup>. Ainsi, les résidents de la Cité des Roses attribuent un score moyen de 2.25 ( $SD=0.63$ ), ceux de la Cité des Lilas 1.87 ( $SD=0.85$ ) et enfin ceux de la Cité des Muguets 1.29 ( $SD=0.73$ ). Comme le laissent entrevoir ces résultats, il est possible de souligner une hiérarchisation inversée à celle précédemment évoquée. Ainsi les habitants de la Cité des Muguets qui exprimaient une perception plus élevée des désordres de quartier, évaluent plus faiblement l'efficacité collective. L'inverse est observable pour les répondants de la Cité des Roses. La relation linéaire négative entre ces deux variables est d'ailleurs confirmée par une analyse de corrélation avec un  $r = -0.60$  ( $p < .001$ ). Ce qui constitue une association très intense entre la perception des désordres et la vision de l'efficacité collective d'un quartier.

104 Levene ( $F=1.808$  ;  $p=.171$ ) ;  $\omega^2 = 0.27$  ; Kruskal-Wallis (Statistic= $25.36$  ;  $p<.001$ ).

105 La différence entre les moyennes de ces deux cités n'est à ce titre pas significative.

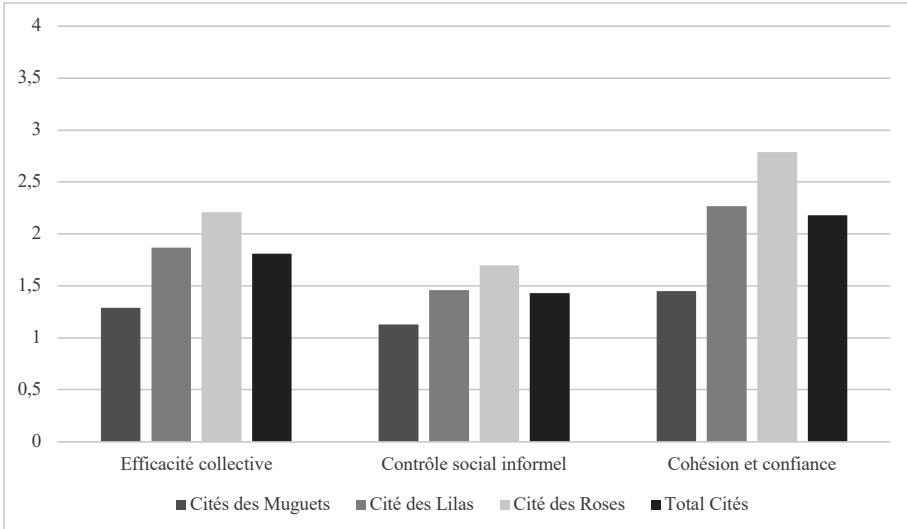
106 Cité des Lilas  $M=1.78$  ;  $SD=1.21$  et Cité des Roses  $M=0.52$  ;  $SD=1.03$ .

107 Cité des Lilas  $M=1.94$  ;  $SD=1.21$  et Cité des Roses  $M=0.67$  ;  $SD=1.15$ .

108 Levene ( $F=.729$  ;  $p=.486$ ) Kruskal-Wallis (Statistic =  $15.95$  ;  $p<.001$ ) ;  $\omega^2 = 0.20$  ; Jeunes qui manquent de respect : Levene ( $F=.020$  ;  $p=.980$ ) Kruskal-Wallis (Statistic =  $14.13$  ;  $p<.001$ ) ;  $\omega^2 = 0.17$ .

109 Levene ( $F=1.635$  ;  $p=.202$ ) Kruskal-Wallis (Statistic =  $14.67$  ;  $p<.001$ ) ;  $\omega^2 = 0.16$  ; Dunn's Post Hoc comparaison :  $p_{\text{holm}}$  entre Cité des Muguets et Cité des Lilas et entre Cité des Lilas et Cité des Roses  $<.05$  ; entre Cité des Muguets et Rouge  $p<.001$ .

**Figure 2.** Moyennes des scores d'efficacité collective, de contrôle social informel, de cohésion sociale et confiance mutuelle par cité (de 0 à 4).



La décomposition de ces résultats au niveau des deux dimensions qui constituent l'efficacité collective (le contrôle social informel d'une part, la cohésion sociale et la confiance mutuelle, d'autre part) va dans le même sens. Il est à ce titre possible de constater que les répondants de la Cité des Roses attribuent une note supérieure au contrôle social informel exercé par les autres habitants sur les comportements déviants adoptés par les jeunes ( $M=1.70$  ;  $SD=0.84$ ) que les répondants des deux autres cités (Cité des Muguets :  $M=1.125$  ;  $SD=0.77$  ; Cité des Lilas :  $M=1.46$  ;  $SD=0.96$ ). Néanmoins, d'un point de vue statistique, les différences observées entre les groupes ne sont significatives pour aucun d'eux ( $p_{\text{holm}} > .05$ ). Ce résultat s'observe pour chaque item pris séparément. Dès lors, bien qu'il soit possible d'observer qualitativement des différences de moyennes qui reproduisent la hiérarchisation observée entre chaque cité pour évaluer l'efficacité collective, celles-ci ne sont pas statistiquement significatives. Par ailleurs, il est possible de constater que la perception du contrôle informel des habitants de son quartier, entendu comme le fait que ces derniers interviendraient en cas de désordres sociaux (provoqués par les jeunes) sur leur lieu de vie, est associée négativement à l'observation des désordres sociaux (provoqués par les jeunes) avec un  $r=-0.32$  ( $p<.001$ ). Ce résultat suggère qu'au plus les habitants attribuent à leurs voisins une volonté d'intervention à l'égard de désordres sociaux, au moins ils déclarent observer de tels désordres. Cette association est encore plus intense entre le contrôle informel et la perception globale des désordres du quartier ( $r=-0.46$  ;  $p<.001$ ), ce qui indique une relation négative importante entre ces deux variables d'intérêt.

Au niveau de la dimension relative à la cohésion sociale, il est ici aussi possible de souligner que si le score de l'ensemble des répondants est relativement bas, la

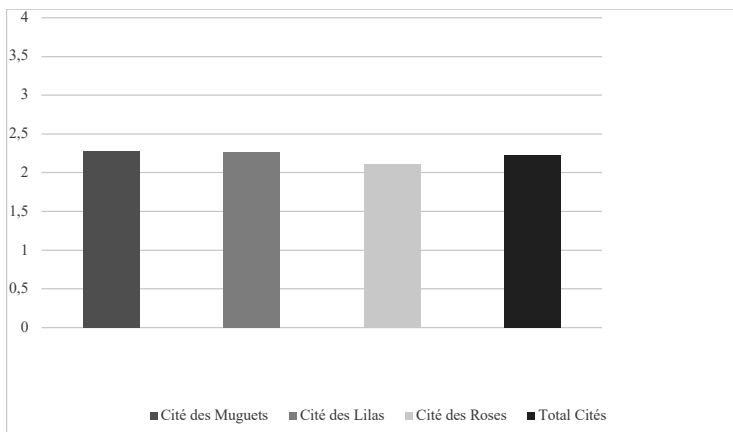


prise en considération des différentes cités souligne une moyenne s'approchant de 3 ( $M=2.79$  ;  $SD=0.90$ ) pour les habitants de la Cité des Roses. À l'opposé, celle-ci chute à 1.45 ( $SD=0.97$ ) pour les habitants de la Cité des Muguetts. La Cité des Lilas se positionne une fois de plus de manière intermédiaire avec une moyenne de 2.27 ( $SD=1.15$ ). La taille de l'effet est ici encore considérée comme importante ( $\omega^2=0.17$ ) et les différences entre les groupes sont toutes significatives<sup>110</sup>. Notons que les différences observées pour chaque item pris séparément (scores d'entente et de confiance) révèlent une distinction significative entre la Cité des Roses et la Cité des Muguetts mais pas avec celle des Lilas. La force de la relation négative entre cette perception de la cohésion sociale et de confiance accordée aux habitants du quartier et la perception des désordres est très élevée ( $r=-0.52$  ;  $p<.001$ ). Ce résultat tend à montrer que plus les habitants expriment une cohésion sociale et une confiance mutuelle élevées, moins ils perçoivent de désordres dans leur quartier.

### 6.3. La densité des liens sociaux

Par contraste, il est possible de mettre en évidence que la plus haute moyenne obtenue sur l'ensemble des scores génériques étudiés est celle relative à la densité des liens sociaux ( $M=2.23$  ;  $SD=1.03$ ). Néanmoins, et contrairement aux autres variables étudiées, la comparaison des moyennes par cité ne laisse entrevoir aucune différence qualitative (Figure 3). Les moyennes s'étalent entre 2.11 pour la Cité des Roses ( $SD=0.93$ ) et 2.27 pour la Cité des Muguetts et la Cité des Lilas ( $SD=1.11$  ;  $1.05$ )<sup>111</sup>. L'absence d'association entre ce score et les différents quartiers apparaît également dans l'analyse de l'association entre la densité des liens sociaux et la perception des désordres ( $p=0.071$ ).

**Figure 3.** Moyenne des scores de densité des liens sociaux (de 0 à 4)



110  $C_{muguetts-roses} p_{holm} <.001$  ;  $C_{muguetts-lilas} p_{holm} <.01$  et  $C_{roses-lilas} p_{holm} <.05$ . Levene ( $F=0.99$  ;  $p=0.379$ ) ; Kruskal-Wallis (Statistic=15.57 ;  $p<.001$ ).

111 Ces résultats sont confirmés par les analyses statistiques qui ne laissent voir aucune différence significative entre les groupes (Kruskal-Wallis Statistic : 0.470 ;  $p=0.791$ ).

#### 6.4. Variables sociodémographiques

Les résultats exposés ci-dessus ont également fait l'objet d'une analyse en regard d'un ensemble de variables indépendantes supplémentaires : l'âge des répondants, leur sexe, le nombre d'années depuis lequel ils vivent dans la cité ou encore le fait qu'ils passent ou non du temps au sein de celle-ci.

Ces analyses permettent de mettre en évidence que l'âge des répondants n'est pas associé significativement à leur perception des désordres. Cette association n'est présente vis-à-vis des variables d'intérêt que pour l'observation des désordres sociaux. Bien que le seuil de significativité soit plus bas ( $p < .05$ ), la corrélation entre ces deux variables est de  $r = -0.27$ . Ce qui semble indiquer que les répondants plus jeunes ont tendance à percevoir des niveaux plus faibles de désordres sociaux (provoqués par leurs pairs).

Le genre des répondants n'est pour sa part en lien avec aucune de nos variables d'intérêt, ce qui contraste avec les résultats traditionnellement mis en évidence par la littérature, à savoir que les femmes auraient tendance à percevoir davantage de désordres que les hommes<sup>112</sup>.

Le nombre d'années depuis lequel les personnes interrogées vivent dans leur cité ne permet pas non plus de déceler d'association avec nos différentes variables à l'exception du score de cohésion sociale et de confiance mutuelle. L'association obtenue est modérée mais non négligeable puisqu'elle s'élève à  $r = 0.27$  ( $p < .05$ ), ce qui tend à démontrer, à nouveau de manière assez logique, que plus les résidents vivent depuis longtemps dans la cité, plus ils expriment des scores de cohésion sociale et de confiance mutuelle élevés.

Le fait de percevoir son quartier comme composé de nombreux étrangers n'a également montré aucune association significative avec nos variables à l'étude.

Enfin, le fait de passer du temps dans la cité s'est par contre montré associé de manière positive aux désordres sociaux observés parmi les jeunes ( $r = 0.29$  ;  $p < .05$ ) et de manière importante à la densité des liens sociaux ( $r = 0.49$  ;  $p < .001$ ).

#### 6.5. La victimisation antérieure

Parallèlement aux variables précédentes, nous nous sommes également intéressés à la question de savoir si le fait d'avoir vécu une victimisation antérieure au cours des deux années précédentes était ou non associé (codé 0 ou 1), et dans quelle mesure, à nos variables d'intérêt. Les résultats des analyses de corrélation mettent en évidence une relation négative entre le fait d'avoir été victimisé et le score de

112 J. GAUB, D. WALLACE et M. HOYLE, « The Neighborhood According to Women: Understanding Gendered Disorder Perceptions », *Crime & Delinquency*, n° 67, 2021/6-7, pp. 891-915.

cohésion sociale et de confiance mutuelle ( $r=-0.26$  ;  $p<.05$ ), ainsi qu'à celui d'efficacité collective ( $r=-0.27$  ;  $p<.05$ ). Il est à noter que le type de victimisation est lié à ces associations. En effet, les types de victimisation « agression », « cambriolage » et « vandalisme » ont été distingués au sein du questionnaire (Tableau 4). Le fait de considérer les données obtenues pour chaque type de victimisation pris isolément met en évidence que les faits de victimisation relatifs à un cambriolage ne sont liés à aucune de nos variables de manière significative. Par contre, les faits liés aux agressions mettent en évidence les mêmes corrélations que celles relatives à tout type de victimisation, mais avec une intensité et une significativité plus importante au niveau de la cohésion sociale et de la confiance mutuelle ( $r=-0.32$  ;  $p<.01$ ) et un résultat similaire pour l'efficacité collective ( $r=-0.27$  ;  $p<.05$ ). Au niveau des faits de victimisation liés au vandalisme, on peut également constater une association négative entre cette variable, la cohésion sociale ( $r=-0.32$  ;  $p<.01$ ) et l'efficacité collective ( $r=-0.31$  ;  $p<.01$ ).

## 7. Discussion et conclusion

Les études portant sur des quartiers spécifiques constituent à l'heure actuelle un champ de recherche riche en criminologie. En raison des avancées tant théoriques qu'empiriques réalisées principalement outre-Atlantique, de nombreux indicateurs permettent d'offrir de nouvelles perspectives dans l'étude du lien unissant les caractéristiques d'un lieu et les désordres, dont la criminalité est le paroxysme. Si les contributions scientifiques dans ce domaine ont offert une validation d'un ensemble de mesures censées recouvrir et préciser les principes sous-jacents au cadre théorique lié à la désorganisation sociale, notamment en mettant la focale sur les facteurs d'organisation propres à une communauté, rares sont les études qui s'intéressent aux dites communautés dans des contextes moins marqués par les inégalités sociales, économiques et ethniques, et moins encore à celles qui existent en dehors du milieu urbain.

L'article présenté ici tentait en ce sens d'explorer les possibilités de transposition du cadre théorique et empirique cher à l'approche des effets de quartier à l'égard de cités sociales rurales. Les données récoltées permettent de souligner l'adéquation de cette démarche dans un autre contexte social, économique et ethnique, mais aussi géographique (rural vs urbain). On constate en effet que les associations mises en évidence entre nos variables d'intérêt sont élevées, tout comme la consistance interne des échelles utilisées, et ce malgré la petite taille de notre échantillon ( $N=78$ ).

L'enquête réalisée permet en outre de mettre en avant un certain nombre de constats relatif à nos variables d'intérêt. En premier lieu, il est important de rappeler que les habitants des cités étudiées semblent moins préoccupés par la présence globale de désordres dans leur quartier que par des manifestations typiques de ceux-ci telles que la détérioration physique de leur environnement ou encore

la présence de jeunes qui traînent dans les rues. Ces dernières préoccupations concordent avec celles mises en évidence par van San dans son étude sur deux quartiers belges de Bruxelles et d'Anvers<sup>113</sup>. À l'inverse de cette étude, il est néanmoins possible d'observer une relative concordance entre la perception de désordres par les habitants et les taux de criminalité qui se rapportent aux cités étudiées et qui sont, eux aussi, comparables au taux globalement faible enregistré sur la commune. Cette vision globale ne doit néanmoins pas occulter un constat assez particulier concernant la Cité des Muguets. Cette dernière, dont le taux de criminalité est sensiblement supérieur aux deux autres cités envisagées, présente une moyenne de score de désordres du quartier faible (bien que supérieure aux deux autres quartiers).

En second lieu, il est à noter que les facteurs de privation économique tels que le taux de non-emploi, bien que fortement élevé dans les trois cités en présence, ne semblent pas liés à des taux élevés de criminalité (notamment en regard du taux au niveau communal). Bien que ce type de facteurs se soit révélé être un important prédicteur de la criminalité à un niveau communal<sup>114</sup>, les résultats issus de cette recherche tendent à souligner la nécessité d'explorer davantage leur pouvoir explicatif au niveau des quartiers, notamment en appliquant les analyses statistiques ad hoc et par conséquent, de récolter à plus grande échelle les indicateurs associés. Les observations de la présente contribution nécessiteraient à cet égard d'être confirmés par un modèle statistique multivarié afin de pouvoir contrôler un ensemble de variables liées à la composition de la population à un niveau non pas individuel mais de quartier (c'est-à-dire en tenant compte du taux de personnes d'origine étrangère, de la structure des âges ou encore de la stabilité résidentielle).

Comme le soulignent les analyses menées à un niveau individuel, il est possible de mettre en lumière, dans un troisième temps, que les corrélations entre les données disponibles pour ce type de facteurs socio-démographiques à un niveau individuel (âge, sexe, nombre d'années de résidence) se sont montrées partiellement significatives pour le nombre d'années de résidence et l'âge des habitants avec, pour le premier, une association positive avec la cohésion sociale et la confiance mutuelle (plus le nombre d'années de résidence augmente, plus les scores de cohésion et de confiance sont élevés), et pour le second, une association positive avec la perception des désordres sociaux (plus l'âge augmente, plus la perception des désordres sociaux est élevée). Ces deux variables constituent l'une des deux dimensions de chacune de nos deux variables d'intérêt : respectivement l'efficacité collective et les désordres du quartier.

Quatrièmement, plus encore que ces caractéristiques relatives à des facteurs de privation socio-économiques ou encore socio-démographiques, les résultats issus de nos analyses se sont montrés particulièrement probants au niveau des

113 M. VAN SAN, « Des quartiers de mauvaise réputation », *op. cit.*

114 M. HOOGHE *et al.*, « Unemployment, Inequality, Poverty and Crime », *op. cit.*

variables censées mesurer les « neighborhood mechanisms ». Parmi les différentes associations étudiées dans cette enquête, il est possible de souligner l'importance de la relation unissant la perception des désordres du quartier à l'efficacité collective ( $r=-0.60$  ;  $p<.001$ ). Ce résultat met en évidence non seulement la pertinence de cette notion mais également sa supériorité explicative par rapport à la notion de densité des liens sociaux. Bien que la littérature ait souligné que l'intégration informelle des habitants dans un quartier puisse être liée de manière significative à la perception des désordres<sup>115</sup>, nos résultats ne nous permettent pas de mettre en évidence une association significative entre ces deux variables. En réalité, ces éléments soutiennent les propos de Sampson concernant l'association ambivalente de la présence de liens sociaux denses et de la criminalité. À ce titre, il mentionne les situations dans lesquelles ce type de liens (forts et denses) pourrait favoriser le développement de réseaux de relations (criminogènes) tels que ceux observables dans des « bandes urbaines » (gang-related networks) ou encore, à l'inverse, du caractère plus performant de réseaux plus souples, moins intimes (donc faits de liens plus lâches, moins denses), mais plus efficaces tels que ceux s'apparentant à un réseau de connaissances qui nous recommanderait par exemple pour un emploi<sup>116</sup>. En outre, Sampson cite la nuance apportée par d'autres études qui, bien que rares, ont mis en avant que « la criminalité n'est liée qu'à certains modèles de liens et d'interactions sociales dans le voisinage, comme les liens sociaux entre les femmes (Rountree et Warner, 1999) ou une fréquence modérée d'interactions sociales entre voisins (Bellair, 1997) »<sup>117</sup>. À l'inverse, l'efficacité collective (et donc le contrôle social informel, la cohésion sociale et la confiance entre habitants) semble, dans le cas présent, largement soutenir l'importance de sa prise en compte dans l'étude des désordres de quartiers et gagnerait dès lors à être intégrée à une étude plus large sur le lien que ce concept pourrait entretenir avec d'autres variables telles que le sentiment de bien-être des habitants ou encore leur sentiment d'insécurité.

De manière systématique, l'étude des cités sélectionnées illustre l'interaction de ces facteurs à travers l'opposition entre la Cité des Muguets à la Cité des Roses. Si l'on se rapporte aux données non pas individuelles mais de quartiers ayant été compilées (Tableau 1), ainsi qu'aux observations menées sur le terrain, il est possible de constater que la Cité des Muguets est celle ayant été décrite comme présentant une image de désordres physiques la plus importante, qu'elle est également celle dont le taux de population sans emploi est le plus haut, et où celui de criminalité par habitant est le plus élevé. À l'inverse, la Cité des Roses, bien que présentant aussi un taux de non-emploi très important, est celle dont l'aspect général est le plus entretenu et présente un taux de criminalité inférieur à celui de la commune. Elle se détache également par un score d'efficacité collective plus élevé

115 À savoir qu'un score élevé d'intégration informelle est lié à une perception plus faible des désordres. C. ROSS et S. JANG, « Neighborhood Disorder, Fear, and Mistrust », *op. cit.*

116 R. SAMPSON, « How does community context matter? », *op. cit.*, p. 38.

117 *Ibid.*, p. 39.

et une perception des désordres moindre, voire inexistante. Les répondants de la Cité des Muguetts sont quant à eux ceux qui expriment les scores de désordres les plus élevés et la plus faible efficacité collective.

Bien qu'il ne soit pas possible, en raison du nombre de cas restreint de cités étudiées, de mener des analyses statistiques à un niveau communautaire, ces données encouragent à persévérer dans la compilation des facteurs de quartiers pour mener à bien des analyses de plus grande envergure sur les effets de « cité » en Belgique, tant en milieu rural qu'urbain. Plus encore, ces résultats soutiennent les développements de Sampson à savoir l'accent mis à travers le concept d'efficacité collective sur la « capacité d'action » (agency). Plus qu'une accumulation de liens sociaux (privés), le concept d'efficacité collective insiste sur le sens actif de l'engagement d'habitants dans leur quartier. Cette conception ne remet pas en cause le fait qu'il soit important d'entretenir et de cultiver des liens sociaux entre les résidents, mais pointe, au-delà de la fréquence de ceux-ci, la question de leur qualité, et plus spécifiquement de leur ancrage dans un « climat de confiance sociale ». Peut-être plus encore, il s'agit avant tout de rendre ces liens actifs et de les tourner vers une action communautaire<sup>118, 119</sup>.

Au-delà des considérations conceptuelles, il est important d'envisager les implications, en termes d'intervention sociale, des résultats mis en évidence. Les pratiques de prévention communautaire constituent en effet un des types d'intervention privilégiés pour s'adresser à certains lieux jugés « problématiques ». Ces pratiques peuvent prendre différentes formes ou s'institutionnaliser de diverses manières (un centre de prévention, une maison de quartier, une maison de jeunes, etc.). Généralement, le cheval de bataille des actions menées dans cette perspective réside dans le travail « du lien social ». Or, comme le soulignent nos résultats, il semble que, plus que la densité de ses liens sociaux, ce sont les relations de confiance, de cohésion, et le partage mutuel d'objectifs et de normes relatives à la communauté qu'il importerait de renforcer en vue d'augmenter la capacité d'action d'un quartier. Ainsi, il ne suffit pas d'organiser des lieux de rencontre entre les habitants mais bien de mettre en place des projets qui permettent d'accroître leur volonté d'action et d'intervention au sein de leur lieu de vie, le partage de standards et de normes pour le maintien et le renforcement de la qualité de vie.

Dans sa contribution à l'ouvrage *The Explanation of Crime* sur l'influence des effets de quartiers dans la compréhension de la criminalité, Sampson écrivait :

« La plupart de nos connaissances ont été acquises dans des villes américaines et seulement quelques-unes d'entre elles. Pourtant, rien dans la logique de l'efficacité collective n'est nécessairement limité à des villes spécifiques, aux États-Unis ou à tout autre pays. Jusqu'où pouvons-nous pousser la théorie de

118 *Ibid.*, p. 39.

119 On pense ici à l'exemple précité d'un réseau de connaissances qui soutiendrait par exemple un jeune du quartier pour une recommandation d'emploi.

l'efficacité collective ? Est-elle applicable dans des sociétés comme la France, où les valeurs républicaines et les normes fortes d'intervention de l'État plutôt que de responsabilité individuelle pourraient entrer en conflit avec la notion d'intervention des voisins ? Est-elle valable dans les États-providence où la concentration des désavantages est moins tenace, ou dans les anciens États soviétiques où l'esprit public est prétendument en déclin ? Notre base de connaissances comparatives est malheureusement limitée »<sup>120</sup>.

En dépit de ses faiblesses méthodologiques, cette étude est avant tout un appel à davantage de contributions sur le sujet au sein de notre pays. Elle caresse donc l'espoir de parvenir un jour à constituer une véritable base de données permettant de soutenir et d'enrichir les résultats qui en sont issus et les discussions autour du concept d'efficacité collective. Cela permettrait d'ouvrir de nouvelles perspectives non seulement au niveau de notre compréhension des mécanismes sociaux liés à l'apparition de la criminalité ou plus largement des désordres, mais peut-être, plus fondamentalement, à ceux qui participent à la qualité de vie de la population.

Sophie ANDRÉ,  
Chargé de cours Département de Criminologie – Faculté de Droit,  
Science Politique et Criminologie, Université de Liège

Simon BERNARD,  
Criminologue – Intervenant social en prévention et réduction des risques,  
La Teignouse asbl

**Tableau 3.** Analyses descriptives des données individuelles

	Moyenne (0 à 4)	SD
<b>Perception des désordres</b>	1.32	0.78
Perception désordres physiques	1.65	0.98
Présence de déchets	1.74	1.71
Bâtiments vétustes	1.96	1.68
Présence de graffitis	1.19	1.54
Aménagements abîmés	1.56	1.59
Présence de bruit	1.80	1.62
Entretien des habitations par les habitants (score inversé)	1.62	1.02
Observation désordres sociaux	0.99	0.78
Des jeunes qui sèchent les cours et traînent en rue	1.50	1.29
Des jeunes qui manquent de respect à un adulte	1.63	1.34
Des jeunes qui font des graffitis	0.09	0.40
Des jeunes qui se battent	0.73	0.96
<b>Efficacité collective</b>	1.81	0.83
Contrôle social informel	1.43	0.89
Les voisins feraient quelque chose si des jeunes traînaient dans le quartier	1.06	1.10
Les voisins feraient quelque chose si des jeunes manquaient de respect à un adulte	1.53	1.20
Les voisins interviendraient si des jeunes peignaient des graffitis	1.58	1.33
Les voisins interviendraient si des jeunes se bagarraient	1.56	1.27
Cohésion et confiance mutuelle	2.18	1.14
Il existe une bonne entente entre les habitants du quartier	2.28	1.24
J'ai confiance en les habitants du quartier	2.08	1.45
<b>Densité des liens sociaux (intégration informelle)</b>	2.23	1.03
Rendre visite à ses voisins	1.37	1.72
Discuter avec ses voisins	3.12	1.29
S'entraider entre voisins	2.00	1.35
Surveiller les habitations lors d'un départ	2.42	1.44
Mes voisins surveillent ma maison lorsque je m'absente	2.41	1.48

Note : SD = *Déviati*on standard



**Tableau 4.** Caractéristiques de l'échantillon (N=78)

	Moyenne	SD
<b>Statut démographique, socio-économique et résidentiel</b>		
Femmes	0.76	0.43
Âge	52.05	14.75
Marié/cohabitant	0.31	0.47
Nombre d'enfants vivant dans le foyer	1.32	1.40
Années d'éducation complétées	10.31	3.27
Nombre d'années vécues à l'adresse actuelle	18.09	15.15
Emploi	0.33	0.48
<b>Victimisations récentes (2 dernières années)</b>		
Agression	0.19	0.40
Cambriolage	0.06	0.25
Vandalisme	0.12	0.32

Note : SD = *Déviatiion standard*